ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Dexia

Question écrite n° 130106

Texte de la question

M. Patrice Calméjane attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la retraite-chapeau de l'ancien patron Dexia. En effet, le représentant de l'État français au conseil d'administration de la banque franco-belge Dexia a soulevé le cas de son ancien président. Il souhaite que la banque examine comment réclamer à ce dernier les sommes versées depuis 2006 au titre de sa retraite-chapeau, soit 600 000 euros par an. Sauvée de la faillite en 2008 par la France et la Belgique, Dexia, en cours de démantèlement, devrait annoncer 10 à 12 milliards de pertes pour 2011. Il lui demande ainsi ce que le Gouvernement français compte faire afin d'éclaircir et aider ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Patrice Calméjane
Circonscription : Seine-Saint-Denis (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 130106
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2188
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)